

République Démocratique du Congo



**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET NOUVELLE ÉCONOMIE
DU CLIMAT**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT,
DEVELOPPEMENT DURABLE ET
NOUVELLE ECONOMIE DU CLIMAT**

**Unité de Coordination Programme d'Investissement pour la Forêt
(UC-PIF)**

**PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU MAI-NDOMBE
CONTRAT D'ACHAT-VENTE DE RÉDUCTION D'EMISSIONS (CAVRE/ERPA)**

**PASSATION DE MARCHES DE FOURNITURES
(Processus d'Appel d'Offres à une enveloppe)**

ADDENDUM N°2

AU

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (DAON)
N°004/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF**

**ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION
(MOULINS À MANIOC - MAÏS ET DÉCORTIQUEUSES
D'ARACHIDES) POUR LE PROGRAMME CAVRE/ERPA**



Émis le : 13 juillet 2025

9

✓

République Démocratique du Congo



**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET NOUVELLE ÉCONOMIE
DU CLIMAT**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT,
DEVELOPPEMENT DURABLE ET
NOUVELLE ECONOMIE DU CLIMAT**

Unité de Coordination Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)

ADDENDUM A l'Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

**Appel d'Offres pour Fournitures
(Processus à Une Enveloppe)**

N°004/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF du 10 juin 2026

**« Acquisition des équipements de transformation (Moulins à manioc-maïs et
décortiqueuses d'arachides) pour le Programme CAVRE/ERPA »**

ADDENDUM N°2 (Emis le 13 JUL 2026)

A. Instruction

Conformément à l'Article 8 « Modifications apportées au Dossier d'appel d'offres » (y compris ses Sous- Articles 8.1, 8.2 et 8.3), ce document a valeur d'Addendum (i) au DAON et à l'AAON N°004/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF du 10 juin 2026 et (ii) à l'Addendum n°1 du 08 juillet 2026 relatifs au marché mieux identifié en marge.

Le soumissionnaire doit IMPERATIVEMENT :

- Prendre en compte les amendements dans l'élaboration de son offre « *en italiques et surlignées* » (**Toute offre qui n'en tiendra pas compte sera rejetée**) ;
- Confirmer dans la remise de son offre qu'il en a pris connaissance ;
- Accuser réception de cet addendum en complétant et en retournant le formulaire d'acceptation et d'incorporation de nouvelles informations dans son offre (en Annexe).

B. Les modifications

Le point 6 de l'Avis d'Appel d'Offres National (AAON) N°004/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF du 10 juin 2026 et (ii) l'Addendum n°1 du 08 juillet 2026 est modifié comme suit :

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **28 juillet 2026 à 14h00' précises (heure locale de Kinshasa, TU+1)**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **28 juillet 2026 à 14h30' (heure locale de Kinshasa, TU+1)**.

Toutes les dispositions non modifiées par le présent addendum restent d'application.

Clément VANGULUTETE
Coordonnateur



Section II. Données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

Les données particulières qui suivent, relatives à l'acquisition des Fournitures, complètent, précisent, ou amendent les articles des Instructions aux Soumissionnaires (IS). En cas de conflit, les dispositions ci-dessous prévalent sur celles des IS.

	A. Généralités
	C. Préparation des Offres
IS 18.1	L'Offre sera valable jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres, soit jusqu'au 25 novembre 2026 .
D. Dépôt des Offres et Ouverture des Plis	
IS 22.1	Aux fins de dépôt des offres, uniquement, l'adresse de l'Acheteur est la suivante : Attention : Monsieur Clément VANGU LUTETE Adresse : 78, Avenue Pumbu – Immeuble SKY VIEW 2 Étage/Numéro de bureau : 6^{ème} niveau Ville : à Kinshasa/Gombe, Pays : République Démocratique du Congo Numéro de téléphone : (+243) 984 323 214 Adresse électronique : ucpif.rdc.pm@gmail.com La date et heure limites de dépôt des offres sont les suivantes : Date : 28 juillet 2026 Heure : 14h00' précises (heure locale de Kinshasa, TU+1) Le Soumissionnaire « n'aura pas » l'option de soumettre son offre par voie électronique. Les procédures de soumission des offres par voie électronique sont les suivantes : Non Applicable
IS 25.1	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Adresse : 78, Avenue Pumbu – Immeuble SKY VIEW 2 Étage/Numéro de bureau : 6^{ème} niveau Ville : à Kinshasa/Gombe, Pays : République Démocratique du Congo Numéro de téléphone : (+243) 984 323 214 Adresse électronique : ucpif.rdc.pm@gmail.com

9

	Date : 28 juillet 2026 Heure : 14h30' (heure locale de Kinshasa, TU+1) Les procédures d'ouverture des plis remis par voie électronique, lorsqu'elles sont applicables, sont les suivantes : Non Applicable.
E. Evaluation et Comparaison des Offres	
IS 32.1	La monnaie qui sera utilisée aux fins de l'évaluation et la comparaison des Offres pour convertir en une seule monnaie, au cours vendeur, tous les prix des Offres exprimées en diverses est : Dollar américain La source du taux de change est Banque Centrale du Congo BCC La date du taux de change sera : 13 juillet 2026

Toutes les dispositions non modifiées par le présent addendum restent d'application.

9

DEUXIÈME PARTIE - Besoins de l'Acheteur

9

1. Spécifications Techniques

« *Résumé des Spécifications Techniques* ». Les Fournitures et Services connexes devront être conformes aux spécifications et normes suivantes :

A. Moulin à manioc et maïs

N°	Désignation	Description Technique minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le soumissionnaire
A.	Moulin à manioc et maïs	▪ Type d'équipement : Moulin diesel multifonction ▪ Utilisation : Broyage du maïs, manioc, soja et autres céréales ▪ Modèle : Modèle couramment utilisé en RDC ▪ Motorisation : Moteur diesel ▪ Puissance moteur : entre 12 à 15 CV ▪ Type de démarrage : Manuel ▪ Refroidissement : Refroidissement à eau ou à air ▪ Consommation du carburant : Faible consommation ▪ Capacité de production maïs : entre 100 à 150 kg/heure ▪ Capacité de production manioc : Minimum 300 à 700 kg/heure ▪ Système de broyage : Marteaux ou disques renforcés ▪ Structure : Châssis métallique renforcé ▪ Transmission : Par courroie robuste ▪ Trémie d'alimentation : Métallique anticorrosion ▪ Sortie de farine : Système sécurisé avec protection ▪ Niveau sonore : Conforme aux standards industriels ▪ Mobilité : Équipement fixe ou mobile avec roues ▪ Accessoires fournis : Jeu de courroies, outils de maintenance, tamis ▪ Disponibilité des pièces : Pièces de rechange disponibles localement ▪ Documentation : Manuel d'utilisation et de maintenance en français ▪ Garantie : Minimum 12 mois	

B. Décortiqueuses d'arachide

N°	Désignation	Description Technique minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le sou-missionnaire
B.	Décortiqueuses d'arachide : Destinées au décortilage rapide des arachides dans les unités de transformation, artisanales, coopératives agricoles et PME agroalimentaires.	▪ Type d'équipement : Décortiqueuse d'arachide motorisée ▪ Utilisation : Décortilage des arachides sèches ▪ Capacité de production : entre 200 à 300 kg/heure ▪ Motorisation : Moteur diesel ▪ Puissance du moteur : 2 à 5 CV minimum ▪ Tension électrique (si électrique) : 220V monophasé ou 380V triphasé ▪ Type de transmission : Courroie et poulies ou entraînement direct ▪ Structure principale : Châssis métallique renforcé ▪ Matériau du châssis : Acier robuste soudé ▪ Système de décortilage : Tambour rotatif à friction ▪ Tambour/Cylindre : Métallique résistant à l'usure ▪ Trémie d'alimentation : Métallique grande capacité ▪ Système de séparation : Séparation automatique partielle des graines et coques ▪ Taux de décortilage : Minimum 90 % ▪ Taux de brisure acceptable : Maximum 8 % ▪ Sortie des produits : Double sortie : graines et coques ▪ Protection des parties mobiles : Carter de sécurité obligatoire ▪ Mobilité : Possibilité de déplacement manuel ▪ Protection anticorrosion : Peinture antirouille ▪ Entretien : Facile à démonter et nettoyer ▪ Niveau sonore : Modéré ▪ Consommation énergétique : Faible consommation ▪ Accessoires fournis : Courroie, poulies, manuel d'utilisation et kit d'entretien ▪ Garantie minimale : 12 mois	

Toutes les dispositions non modifiées par le présent addendum restent d'application.